

# En associant leurs parents, tous les enfants peuvent réussir<sup>1</sup>

## Manifeste pour une justice sociale en éducation

Automne 2020

### INTRODUCTION

Nous rejetons l'idée reçue que les parents se désintéressent de l'avenir de leurs enfants.

Nous observons que de plus en plus de parents ne se sentent pas légitimes pour prendre une part active aux espaces collectifs relatifs à l'éducation des enfants.

C'est pourquoi 6 centres sociaux<sup>2</sup> de la Vienne ont engagé un travail collectif, dont ce texte est le fruit.

Il s'inscrit dans le cadre du chantier national « En associant leurs parents, tous les enfants peuvent réussir » dont l'objectif principal est de faire alliance entre acteurs de l'éducation et parents (en ayant une attention très particulière aux parents les plus « éloignés ») pour la réussite de tous les enfants.

### Comment a été élaboré ce texte

Ce travail a démarré par une journée de réflexion partagée sur le sujet de la réussite éducative en janvier 2018, à laquelle ont participé des parents, des administrateurs et des animateurs.

Le compte rendu de cette rencontre ainsi que le [document national tirant les enseignements de l'expérimentation](#) ont servi de support à une deuxième journée de travail qui a eu lieu le 18 janvier 2020. Elle visait à élaborer les éléments d'un cadre politique à cette démarche collective. Elle a réuni 52 personnes issues de nos 6 associations dont 15 administrateurs qui ont défini les axes centraux de ce texte.

Un petit groupe de rédacteurs a émergé de cette journée pour finaliser le document. Une rencontre des mêmes 52 personnes le 14 octobre 2020<sup>3</sup> a permis d'amender puis de valider la proposition du groupe de rédacteurs.

Enfin chaque conseil d'administration des 6 associations a validé ce texte et son engagement dans la démarche.

### A quoi sert ce texte

Ce texte, tout à la fois politique et pratique, a une triple vocation :

---

<sup>1</sup> Le projet national « En associant leurs parents tous les enfants peuvent réussir » s'appelle 1001 Territoires : <http://1001territoires.fr/>

<sup>2</sup> Centre Socio-Culturel de la Blaiserie (Poitiers), Le Local (Poitiers), le Centre d'Animation de Poitiers Sud (Poitiers), la Maison des 3 Quartiers (Poitiers), le Centre Socio-Culturel d'Ozon (Châtelleraut), l'association des Centres Socio-Culturels des 3 Cités (Poitiers)

<sup>3</sup> Initialement prévue le 25 mars

- C'est un **texte partagé à 6 associations** pour cheminer ensemble dans le temps long : il nous permet d'**affirmer nos convictions**, et d'acter un langage commun sur la question de l'avenir des enfants des territoires dans lesquels nous agissons ;
- C'est un **texte opposable**, légitimant, qui doit nous servir de **base de discussion avec nos partenaires**, tant locaux, que partagés (collectivités, administration départementale de l'éducation nationale...), et favoriser des dynamiques locales ;
- C'est un **texte à usage interne** de chaque association, **cadre d'intervention interne**, appui à la mise en place d'actions, outil de transmission.

## PARTIE 1 : Ce que nous croyons et défendons

Nous, administrateurs(trices) et animateurs(trices) des Centres Socio-Culturels engagé(e)s dans la démarche 1001 Territoires, nous défendons l'idée qu'en associant leurs parents, tous les enfants peuvent réussir.

Notre postulat est que les « parents sont les premiers éducateurs des enfants ». Ainsi notre démarche vise à affirmer leur rôle, leur responsabilité et conforter leur légitimité.

Détenteurs de savoirs et compétences, il est nécessaire de les associer pleinement aux démarches d'éducation menées par les acteurs professionnels.

Nous sommes convaincus qu'en privilégiant ce processus, basé sur des rapports équitables entre les différentes parties prenantes de l'éducation des enfants, nous favoriserons au mieux leur épanouissement, leur réussite et nous contribuerons à œuvrer à l'égalité des chances.

L'ampleur des enjeux, l'ancrage de nos convictions nous conduisent à énoncer nos engagements et mettre en œuvre au plus tôt les actions concrètes, avec la volonté que nos partenaires institutionnels nous soutiennent.

## PARTIE 2 : Ce que nous nous engageons à mettre en œuvre

A partir des préoccupations des parents, un travail commun doit être réalisé et ce dans une atmosphère bienveillante avec de l'écoute et sans jugement.

Cela permettra aux parents de formuler et construire leurs demandes ainsi que leurs réponses, tout en les accompagnant dans l'élaboration d'une parole collective.

Il est important de respecter le rythme des parents et d'accepter que le processus puisse prendre du temps.

Pour impulser cette nouvelle dynamique, il est utile de s'appuyer sur des méthodes telles que le croisement des savoirs et des pratiques (ATD Quart Monde) pour créer des outils adaptés et mettre en place des actions.

Il est également nécessaire d'adapter nos postures professionnelles, nos moyens humains et de fixer un cadre clair (mandat, ressources...) aux animateurs.

Nous nous engageons à aller vers tous les parents, et notamment ceux qui n'ont pas d'espace de parole ou ne se sentent pas légitimes pour exprimer leur opinion.

Et nous nous engageons à porter le projet politiquement et à promouvoir la démarche.

## Conclusion (comment nous allons poursuivre l'action)

**En adoptant de façon commune ce texte**, nous ne renonçons pas à des approches multiples, adaptées aux situations et aux personnes. Mais ce texte permet à chaque centre de construire son projet dans un cadre, une méthodologie et une finalité commune et affichée, tant en interne que vers les institutions partenaires. Chaque projet, uni par les mêmes convictions, en tirera une force et une visibilité accrue.

**En adoptant de façon commune ce texte**, nous nous engageons également à poursuivre tout à la fois notre réflexion commune et à engager des actions concrètes partagées, tout en respectant les choix de chaque association.

**En adoptant de façon commune ce texte**, nous nous engageons à faire une place entière aux parents dans notre structure et notamment aux parents dits les plus « éloignés ».

**En adoptant de façon commune ce texte**, nous nous engageons à en faire un point d'étape annuel de ces engagements, sur la base d'indicateurs simples et partagés (qui restent à construire).

Version validée par les 6 CA - Automne 2020